JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7309542801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7309542801

Cette annonce a été mise en ligne le **17 novembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **57 - MOSELLE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BUHL LORRAINE en date du 15 novembre 2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : MELO,
SIEGE SOCIAL : rue Columbia, Zone Ariane Plus, BUHL LORRAINE (Moselle)
OBJET : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ainsi que la propriété et la gestion de tous biens meubles
- l'acquisition, la prise à bail, la propriété ou la co-propriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles
- la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte
- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles

anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination
- l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux
- l'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garantie d'hypothèque
- toutes les opérations destinées à la réalisation de l'objet social
- et généralement, toutes les opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 500 euros
- Montant des apports en numéraire : 500 euros
GERANCE :
- Monsieur Loïc KRIEGER, demeurant 118 rue de la Libération, BENAMENIL (Meurthe et Moselle),
- Mademoiselle Mélanie KRIEGER, demeurant 9 rue des Cyclamen, LANGATTE (Moselle),
AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de METZ.

Pour avis, les co-gérants

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex